



PRÉFET DES ALPES- MARITIMES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DES ALPES-MARITIMES COPIL DU 14/10/2022 RELEVÉ SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES

SOMMAIRE

1 Participants.....	2
2 Introduction.....	4
3 Ordre du Jour.....	5
4 Relevés des échanges.....	6
5 Conclusions et suites de la démarche.....	11

1 Participants

Collège Etat :

- Philippe LOOS - secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes
- Céline VIKLOVSZKI – chargée de mission - Préfecture des Alpes-Maritimes
- Matthieu EYRARD – directeur adjoint - DDTM 06
- Armelle SIMONNET-DELETTRE – Référente transition énergétique et climatique (06) - DDTM 06
- Yohann PAMELLE – Chef de l'unité Air Climat transition énergétique – DREAL PACA
- Clémence HUMEZ – Chargée de mission qualité de l'air – DREAL PACA
- Caroline HENRY – Cheffe de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes – DREAL PACA
- Marie MIHOUBI – Responsable environnement extérieur - ARS 06
- Daniel FIORIO – Chef de division Aéroports et Développement Durable – DGAC DSAC
- Dorine CORNET – Ingénierie Transports et Mobilités - ADEME (visio)

Collège Collectivité :

- Richard CHEMLA – Vice président – Métropole Nice Côte d'Azur
- François WYSZKOWSKI – Maire de Bar sur Loup, Vice président – Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
- Claire MASSON – Chargée de développement thématique - CASA
- Benoît AGASSANT – Directeur Service environnement - Mairie de Cannes
- Katia TORELLI – Directrice Développement durable et cadre de vie - Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (visio)
- Laure JOUAN - Adjointe du Service de la mobilité et des études générales - Conseil départemental des Alpes-Maritimes
- Patrick CARY – Directeur du Service de la mobilité et des études générales - Conseil départemental des Alpes-Maritimes

- Arnaud CRISTINI – Chef du service Air, bruit, Monitoring environnemental au sein de la direction de l'environnement - Métropole NCA
- Elisa DELACROIX – Chargée de projet qualité de l'air - Métropole NCA
- Pauline HEROUAN – Directrice de la Mission climat et transition Ecologique - Métropole NCA
- Yves CHARRIER – Chargé de mission développement et stratégie - Métropole NCA
- Alice BIGORNE – Directrice des mobilités durables - Métropole NCA
- Nathalie BERTHOLLIER – DGA mobilité aménagement et développement durables – Métropole NCA
- Maxime HENNEBERT – Chargé du PCAET CCPP – CARF
- Frédéric ANE – Directeur Général des Services – CCPP
- François LEFEBVRE – Directeur Général Adjoint – CARF

Opérateurs économiques

- Anne GIOFFREDO – Responsable Pôle transports et mobilité - CCI NCA
- Charlotte BODART – Responsable Qualité / Environnement - CCI NCA
- Isabelle VANDROT – Cheffe du département développement durable et environnement - Aéroports de la Côte d'Azur
- Sébastien LEBRUN – Délégué territorial - GRDF
- Marcello VALENZA - Directeur Territorial GRDF Alpes-Maritimes
- David CHEMLA – Directeur technique - ESCOTA Vinci Autoroutes
- Solange ALTAZIN – Responsable Environnement – ESCOTA Vinci Autoroutes
- Elodie GRECO – Responsable prévention valorisation des déchets - Univalom
- Marion KOPER – DST - Univalom
- Philippe MASSE – Président - PRODAROM

Associations

- Michelle ELLIS – Présidente - ASDEFMAR / GADSECA
- Francine BEGOU-PIERINI – Présidente - ASEB-AM / GADSECA
- Airy CHRETIEN – Cofondateur - Collectif citoyen 06
- Thierry BITOUZE – Cofondateur - Collectif citoyen 06
- Serge JOVER – Président - ADEV
- Daniel MOATTI – Président Chercheur - Anqaev
- Philippe LE BOULANGER – Administrateur - FNE 06
- Monique TOUZEAU – Vice présidente - CAPRE 06

Experts

- Lætitia MARY – Responsable du pôle action territoriale - AtmoSud (visio)
- Maithé ROSIER – Chargée d'action territoriale Alpes Maritimes - Atmosud
- Agnès ROSSO-DARMET – Cheffe de service infrastructure et environnement - Cerema

2 Introduction

Monsieur le Secrétaire Général ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence au comité de suivi du plan de protection de l'atmosphère des Alpes-Maritimes. La révision du PPA fut un travail de longue haleine, initié il y a un peu plus de 2 ans, et qui a avancé rapidement malgré les perturbations liées à la crise sanitaire. La dernière réunion du COPIL a permis de restituer les éléments saillants des consultations institutionnelles et de l'enquête publique pour approuver le PPA collectivement le PPA (plan, fiches actions).

Ce comité est organisé dans le cadre de la journée nationale de la qualité de l'air. Comme cette actualité le rappelle, la qualité de l'air est un sujet prioritaire puisque 99 % de la population mondiale vit dans une atmosphère dégradée, en France il y a 48 000 morts prématuées et globalement chacun perd 2 ans d'espérance de vie en raison d'un air pollué.

A propos du contexte géopolitique, la première ministre a annoncé jeudi dernier (6/10/2022) le plan de sobriété énergétique pour la France. L'objectif pour notre pays est de réduire la consommation énergétique de 10 % d'ici 2024.

Au-delà de cet objectif, pour limiter le changement climatique, la France a pris un engagement pour atteindre la neutralité carbone en 2050, ce qui représente une réduction de 50 % de la consommation énergétique finale à l'horizon 2050 par rapport à 2012. Il convient donc de prendre des mesures d'économie d'énergie à très court terme touchant tous les secteurs d'activité puisque nous sommes tous acteurs de l'amélioration de la qualité de l'air. Cela suppose une appropriation par tous et des changements profonds de nos comportements et habitudes.

Le plan de sobriété s'inscrit dans ce cadre, autour d'une mobilisation générale de tous les acteurs, décliné par les différents ministres concernés. En ce qui concerne la sobriété dans nos déplacements, l'incitation au télétravail, la réduction de la vitesse sur autoroute, la facilitation de l'usage du vélo ainsi que le recours au covoiturage sont préconisés. Il y a également des mesures de sobriété de nos bâtiments comme la réduction des consommations énergétiques liées au chauffage et à l'éclairage qui sont vivement recommandées. Comme vous l'aurez remarqué ce sont toutes des actions déjà inscrites et portées par le PPA.

Ce plan de sobriété permet à la fois de réduire les consommations énergétiques et favorise la décarbonation de la production énergétique française ainsi que les usages. De nombreux témoignages pendant cette réunion illustrent cela. Ce plan participe à réduire les combustions donc les pollutions. En cela, il apparaît comme un accélérateur de l'amélioration de la qualité de l'air engagée depuis 2007 et poursuivi avec cette 2^e révision du PPA des Alpes-Maritimes qui s'est achevée au printemps dernier.

Actualité locale marquante, nous pouvons nous féliciter d'avoir depuis le 31 janvier la première zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) de PACA. C'est une réussite collective concourant à l'amélioration de la qualité de l'air. L'action 12 du PPA a donc bien été réalisée. Cependant il faut poursuivre l'effort puisque la Loi Climat Résilience prévoit un périmètre minimal de 50 % de l'intercommunalité pour la fin de l'année 2024. Il faut donc dès maintenant réfléchir ensemble à l'extension future de la ZFE-m. Celle-ci doit être à la hauteur des enjeux sanitaires afin de protéger nos citoyens.

Il y a un ordre du jour conséquent pour cette réunion, avec la présentation par la DREAL de quelques actualités (Journée Nationale de la Qualité de l'Air le 14 octobre) et un prochain appel à projet pour la mise en place de Fonds Air-Bois, AtmoSud nous exposera l'évolution récente de la qualité de l'air. Rappelons que la qualité de l'air s'améliore tendanciellement mais le PPA des Alpes-Maritimes est là pour accélérer cette amélioration.

Le PPA des Alpes-Maritimes révisé est pragmatique et réaliste, c'est-à-dire que les 53 actions proposées sont pour certaines déjà engagées et pour les autres à engager dans un pas de temps court et montreront des résultats rapidement. C'est pourquoi nous pouvons dès maintenant suivre l'avancement du PPA et valoriser les actions ayant abouti. Nous entendrons quelques témoignages de partenaires engagés.

3 Ordre du Jour

Suite à cette introduction, la réunion a décliné les sujets suivants :

- 1 Actualités Qualité de l'Air : Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) / Fonds Air-Bois (nouvel appel à projets en 2023 par l'Ademe) (DREAL – Yohann Pamelle)
- 2 Evolution de la Qualité de l'Air dans les Alpes-Maritimes (AtmoSud – Maithé Rosier)

Temps d'échanges

- 3 Avancement global du PPA (DREAL – Clémence Humez)
- 4 Présentation thématique des avancées du PPA (Partenaires), témoignages de :
 - **L'aérien** - AtmoSud : Suivre et diffuser les mesures de la qualité de l'air aux abords des aéroports de Nice et Cannes (Maithé Rosier)
 - **Les transports terrestres**
 - Métropole NCA : ZFEm (Arnaud Cristini) / Décarbonation de l'offre de transports en commun (Alice Bigorne)

Temps d'échanges

- Baromètre de la transition écologique (Pauline Hérouan)
- DDTM06 : Plan vélo et comité départemental vélo (Armelle Simonnet-Delettre)
- CD06 : Plan vélo départemental (Patrick Cary)

- **La sensibilisation** - ARS : Formation et sensibilisation à la qualité de l'air des établissements de la petite enfance (Marie Mihoubi)
- **La biomasse** – Univalom : Objectif zéro déchet (Elodie Greco)

Temps d'échanges

4 Relevés des échanges

À l'issue de la présentation d'AtmoSud sur la qualité de l'air, un premier temps d'échanges a eu lieu.

- Collectif citoyen 06 – Thierry Bitouzé :

L'association a souhaité évoquer le réseau de capteurs qui serait potentiellement insuffisant ou inadapté selon la MRAE. Il s'appuie sur des exemples que sont la voie Matisse, l'A8 de contournement non inclus dans le réseau de capteurs ainsi que l'aéroport de Nice où le capteur serait mal placé. Il propose de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir au positionnement des capteurs.

Le cofondateur du CC06 a également évoqué les seuils de l'OMS qui devraient devenir les objectifs du PPA. Il renforce son argumentaire en s'appuyant sur les 500 morts prématurées chaque année à Nice en raison de la mauvaise qualité de l'air.

- Anqaev – Daniel Moatti :

Le président de l'Anqaev souligne deux éléments à prendre en compte dans la réflexion du COPIL que sont les particules ultra-fines pointées du doigt par l'OMS et la contradiction de notre société dans certains domaines. Il illustre cela avec l'exemple des recommandations du gouvernement qui sont d'ouvrir les fenêtres pour lutter contre le COVID et de les fermer pour faire des économies d'énergies.

- AtmoSud – Maithé Rosier :

Elle insiste sur l'importance du renouvellement de l'air à prendre en compte notamment dans les ERP, bâtiments scolaires ainsi que lors des rénovations mais cela ne doit pas se faire au détriment de la déperdition énergétique.

De plus, elle explique que les réseaux de capteurs sont mis en place selon la réglementation afin de mailler le territoire de manière exhaustive selon les enjeux du territoire. AtmoSud déploie également des stations non réglementaires ainsi que des stations temporaires afin de faire des campagnes de mesures. Ces outils de mesures permettent de réajuster la modélisation qui dépend d'autres paramètres comme la chimie de l'atmosphère ou encore l'inventaire des émissions.

Ainsi il est possible de mettre en place des campagnes de tubes pour affiner le modèle en fonction des zones à enjeux et changements d'aménagement comme cela a été fait à Nice.

- Collectif citoyen 06 – Thierry Bitouzé :

Il souligne que l'AE met en avant que les grands axes doivent être inclus dans le réseau de capteurs. Afin d'être sûr des mesures qui sont faites, il lui semble primordial d'intégrer les axes que sont la voie matisse et l'autoroute de contournement.

Il argumente également que le SRADDET exige que les populations exposées sont intégrées comme objectifs en termes d'amélioration de la qualité de l'air.

- Le CAPRE06 – Monique Touzeau :

L'association soutient ces propos.

- DREAL PACA – Yohann Pamelle :

L'absence de capteurs ne signifie pas une absence de données et de surveillance puisque la modélisation permet d'avoir des concentrations en chaque point du territoire. Les capteurs sont faits pour vérifier la modélisation. Il y a également un enjeu financier puisqu'un capteur a un certain coût d'investissement et d'entretien. De plus, certaines campagnes ponctuelles ont été faites sur tous les ports de la région. Les stations fixes sont réglementaires, définies par des critères européens. Il n'est donc pas aisément de les déplacées sans justification.

A propos des objectifs du PPA, l'objectif était d'avoir un retour à la conformité par rapport aux valeurs réglementaires (aux stations ainsi qu'en concentration pour les populations exposées). Afin de mieux prendre en compte l'impact sanitaire, il y a également une volonté de tendre vers les valeurs OMS de 2005, les nouvelles vont être intégrées rapidement.

Sur l'ozone, l'enjeu est moins fort dans le 06 que sur le reste de la région puisqu'il y a moins de pics. Néanmoins, un travail avec AtmoSud a été engagé et un plan régional ozone va être lancé. Il est possible d'ajouter des actions liées à ce plan ozone dans le PPA06 puisque c'est un document évolutif.

- Anqaev – Daniel Moatti :

Daniel Moatti indique qu'il est possible d'impliquer la population grâce à des capteurs citoyens, il s'appuie sur une expérimentation ayant eu lieu à Marseille avec plusieurs centaines de capteurs distribués mais également sur le regroupement d'associations à Toulon qui a permis d'obtenir plusieurs dizaines de capteurs citoyens. Grâce à une population motivée, il est ainsi possible de recueillir des données.

A propos des normes, celles de l'OMS ont évolué et sont plus drastiques. Ainsi, le président de l'Anqaev prône l'anticipation afin d'atteindre les recommandations de l'OMS actuelles. Il cite un article de 2017, paru dans le Monde et le New York Times, du docteur Neira, docteur en charge du plan air à l'OMS.

- MNCA – Richard Chemla :

Le vice-président de la métropole souligne que les courbes vont dans le bon sens puisqu'elles descendent faisant ainsi écho aux actions mises en place. Il note cependant que cela ne suffit pas et affirme qu'il faut poursuivre l'effort et viser les recommandations de l'OMS. De plus, il se félicite des 8 à 10 % de vélos bleus circulant en plus dans la ville en raison de la crise de l'essence. Monsieur Richard Chemla se base sur l'exemple des

transports en commun sur les collines Niçoises, puisque la métropole va adapter le réseau de bus pour offrir plus de confort aux usagers. Il souligne également les efforts fait sur l'autopartage. Finalement, il faudrait décarboner totalement la flotte de bus de la métropole mais cela n'est pas possible immédiatement puisque les industriels ne peuvent livrer 50 bus dès maintenant.

Il aborde ensuite le sujet des capteurs en mettant en avant le coût financier d'un capteur fixe allant de 50 000€ à 100 000€ et en interrogeant AtmoSud sur la pertinence des capteurs citoyens.

- AtmoSud – Maithé Rosier :

Maithé Rosier souligne également que le renforcement des recommandations de l'OMS va irrémédiablement faire changer les réglementations en termes de qualité de l'air.

À propos des capteurs citoyens, AtmoSud a développé des campagnes de mesures grâce aux capteurs Diams. La distribution à large échelle de ces capteurs, a permis un maillage fin du territoire via des mesures faites par les citoyens suivant différents challenges « air ».

Elle revient sur la possibilité de mettre un capteur sur la voie Matisse qui pourrait s'avérer être dangereux en termes de maintenance de la station.

- AtmoSud – Laëtitia Mary :

Laëtitia Mary apporte une réponse sur le sujet des micro-capteurs puisque certains ont pour vocation de sensibilisation des citoyens afin d'intégrer le sujet de la qualité de l'air dans le quotidien de chacun. Ces capteurs sont des outils de surveillance participative puisqu'ils peuvent permettre de faire un signalement de nuisances par exemple. Ils sont une source d'information locale afin d'étudier des situations spécifiques. AtmoSud travaille afin d'intégrer ces données au modèle mais également à accompagner les EPCI et les citoyens sur l'utilisation de ces outils.

- CAPRE 06 – Monique Touzeau :

Monique Touzeau indique avoir besoin de capteurs mobiles pour surveiller la pollution des cimenteries sur plusieurs endroits du territoire. Les citoyens réitèrent leur demande afin d'avoir des capteurs sur un temps défini. Elle évoque également un manque de mesures lors des phases de décollage et d'atterrissement des aéronefs.

- AtmoSud – Maithé Rosier :

AtmoSud note la demande. Au niveau des cimenteries, une station existe déjà mais la cimenterie Lafarge a fermé, il y a une réflexion autour du maintien de la station.

Pour le cycle LTO, celui-ci est déjà pris en compte dans l'inventaire des émissions.

- GADSECA :

L'association GADSECA revient sur la LNPCA, la nouvelle ligne ferrée côte d'Azur, et souligne le manque de prise en compte du fret dans les études afin de remplacer en partie le

transport par camion. Elle argumente que ce point est primordial afin de diminuer la pollution pour les populations habitant le long de l'autoroute.

- MNCA – Richard Chemla :

Monsieur le Vice-Président évoque un projet de la SNCF sur Nice Saint-Roch pour augmenter le fret à horizon 2034. Il souligne le retard du train en France et utilise l'exemple des trains polonais beaucoup plus sophistiqués et confortables que ceux français.

- Collectif 06 – Airy Chrétien :

Airy Chrétien souhaite évoquer le sujet de l'extension de l'aéroport de Nice qui engendrerait une augmentation de 7 millions de passagers par rapport à 2019 soit 20 000 vols supplémentaires. Il considère cela comme un frein à l'objectif du PPA de tendre vers les nouvelles recommandations de l'OMS.

- FNE 06 – Philippe Le Boulanger :

Philippe Le Boulanger considère que l'extension de l'aéroport est un projet climaticide et rappelle que le recours a été perdu au tribunal administratif validant ainsi le projet d'extension. Il soutient les paroles de Monsieur Chrétien.

- CAPRE 06 – Monique Touzeau :

Le CAPRE 06 est condamné conjointement avec FNE06 et soutient également la prise de parole de Airy Chrétien.

- Préfecture des Alpes Maritimes – Monsieur le Secrétaire Général :

Monsieur Loos explique que le juge administratif a tranché et que nous ne pouvons revenir sur cette décision de justice sauf s'il y a appel.

Il aborde également le sujet du péage de Saint-Isidore obligeant les camions à s'arrêter et à redémarrer sur 400m de dénivelé sur 4km après le péage.

- Anqaev – Daniel Moatti :

Monsieur Moatti met en lumière la contradiction entre le modèle international de la croissance qui va à l'encontre des mesures d'amélioration de la qualité de l'air.

Il revient sur le sujet du péage de Saint-Isidore dont le déplacement est un sujet depuis plus de 15 ans.

- DDTM06 - Matthieu EYRARD :

Matthieu EYRARD souhaite aborder la thématique du transport maritime. Auparavant la cimenterie Lafarge utilisait le transport maritime pour transporter son ciment en grande majorité à destination des Alpes Maritimes. Dorénavant, le ciment ne sera plus fabriqué sur place et viendra des Bouches-du-Rhône par camion. Il utilise cet exemple pour mettre en avant les avantages du transport maritime à la tonne transportée et prône la diversification des modes de transports ainsi que l'intermodalité.

- ADEV – Serge Jover :

Serge Jover propose de mettre en place une réglementation sur les aéronefs comme il existe des vignettes crit'air pour les véhicules. Il évoque également la possibilité de favoriser les compagnies propres via des réductions de coûts d'utilisation des infrastructures de l'Aéroport de Nice.

- DGAC – Daniel Fiorio :

Daniel Fiorio répond qu'il existe déjà un arrêt de restriction basé sur des critères acoustiques la nuit. Il indique qu'un travail est mené au niveau international pour fixer des nouvelles normes de construction des aéronefs. Ainsi, les restrictions pourraient traiter conjointement de la pollution sonore et atmosphérique. C'est une tendance qui en train de se mettre en place au niveau au niveau international.

- GADSECA :

L'association aborde le sujet de la destruction des forêts en s'appuyant sur l'exemple de Sophia Antipolis où de la pelouse synthétique est installée massivement. Elle évoque également la présence d'arbres résineux dans les parkings le long de l'autoroute qui sont inflammables très facilement.

- Collectif citoyen 06 – Thierry Bitouzé :

Monsieur Bitouzé met en avant deux principes à appliquer afin de gagner la confiance des citoyens que sont « ne pas prendre de mauvaises décisions » et « ne pas mentir ». Il s'appuie sur les campagnes de communication de l'aéroport de Nice ainsi que celle de la métropole de Nice pour étayer son argumentaire.

- ACA – Isabelle Vandrot :

Isabelle Vandrot affirme que l'aéroport est certifié 50 001 par des organismes tels que l'AFNOR. Il s'est également engagé dans le programme Airport Carbon Accreditation afin de gravir les échelons de cette accréditation. L'aéroport essaye également de pousser les compagnies aériennes à devenir plus vertueuses en électrifiant et décarbonant leurs activités. Elle souligne également que le gestionnaire de l'aéroport est neutre en carbone.

- MNCA – Richard Chemla :

Monsieur Chemla insiste sur le fait que les courbes de polluants sont à la baisse témoignant ainsi de l'amélioration de la qualité de l'air dans le département.

À l'issue de la présentation d'Alice Bigorne (MNCA) sur la décarbonation de l'offre de transports en commun, un second temps d'échanges a eu lieu.

- CAPRE 06 – Monique Touzeau :

Monique Touzeau demande que la taille des bus soit adaptée au remplissage de ces derniers.

À l'issue de la présentation de Elodie Greco (Univalom) sur la biomasse, un dernier temps d'échanges a eu lieu.

- Anqaev – Daniel Moatti :

Monsieur Moatti évoque le sujet d'un plan piéton permettant de sécuriser la pratique de la marche.

- MNCA – Richard Chemla :

La métropole a mis en place un plan de réadaptation de la marche puisque 59 % des déplacements dans la ville de Nice sont faits à pied. Le problème de la ville est dans la zone des collines puisque les virages sont dangereux, une réflexion est en cours à ce sujet.

- Cannes – Benoît Agassant :

Monsieur Agassant évoque le sujet de la charte pour une croisière durable en baie de Cannes ainsi qu'un contrôle systématique des navires à quai. Il aborde la possibilité d'une évolution réglementaire afin que la Méditerranée se transforme en zone à faible émission de soufre pour le transport maritime.

- DDTM06 - Matthieu EYRARD :

Monsieur Eyrard souligne la difficulté de mettre en place une navette maritime puisque cela dépend de la météo. Il se base sur l'exemple de la navette entre la pointe rouge et le vieux port de Marseille pour remettre en question l'efficacité de ces navettes vis-à-vis du report modal.

- CCPP – Frédéric Ané :

Monsieur Ané attire l'attention des membres du COPIL sur la congestion de l'axe routier en direction de la CCPP. Il évoque des alternatives comme un projet de tram, le développement du covoiturage et les besoins d'amélioration de la desserte de transports en commun.

- GADSECA :

L'association dénonce une trop forte artificialisation des sols en raison de la construction de nombreux parkings de grandes surfaces.

- AtmoSud - Maithé Rosier :

AtmoSud rebondi sur la thématique du maritime en annonçant la mise en place d'une station de mesure sur Cannes depuis le mois de juin en partenariat avec la communauté d'agglomération et le port de Cannes.

5 Conclusions et suites de la démarche

Monsieur le Secrétaire général remercie l'assemblée d'avoir participé à ce comité de pilotage du PPA des Alpes-Maritimes et donne rendez-vous d'ici le printemps 2023 pour le prochain COPIL. De plus, il insiste sur le partage des données d'avancement des actions afin d'évaluer les effets du PPA sur l'amélioration de la qualité de l'air.

Il ajoute, conjointement avec Yohann Pamelle de la DREAL, qu'une action ozone sera ajoutée au PPA suite aux débats ayant eu lieu lors du COPIL.